

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE FRUNCE

SEANCE DU VENDREDI 20 MAI 2022

Membres en exercice : 11

Membres présents : 08

L'an deux mil dix-vingt-deux, le vendredi 20 mai à 20h 30, sur convocation du 25 avril, le conseil municipal de Fruncé s'est réuni sous la présidence de Monsieur Olivier DANIEL, maire.

Etaient présents : Mesdames Laëtitia CHAUVEAU, BAND'HOU Pauline, et Messieurs SERRE Frédéric, LEJARDS Romain, RIVET Laurent, Alexis CAZÉ-CHANLONG, Bastien HUARD.

Absentes excusées : Karine ABBAMONTE (pouvoir à M Serre), Mme COCHEREAU (pouvoir à Mme Band 'hou).

Absent : M CHIVRACQ

Secrétaire de séance : Mme Band 'hou

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé

M le Maire ouvre la séance en demandant l'autorisation de rajouter une délibération concernant l'attribution d'une subvention à l'association de lutte contre la sclérose en plaque. Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Compte rendu des commissions :

Voirie : les travaux de réfections de voirie pour La Noue et La Touche sont reportées en 2023. Ces travaux sont pris en charge par la Communauté de communes Entre Beauce et Perche. De ce fait, la commune réalisera en 2023 les travaux de voirie à l'intérieur du hameau de La Touche.

Vallées : le broyage sera fait cette année. Il a été prévu que les entreprises contactent les mairies avant les travaux. M le Maire informe M Lejard et M Rivet que dès qu'il a connaissance de l'intervention sur le territoire communal, il passera l'information.

Gens du voyage 2 réunions ont eu lieu, il en ressort que 2 aires pour les gens du voyage sont à réaliser par la communauté de communes : 1 sur le secteur de Courville sur Eure et 1 sur le secteur d'Illiers-Combray. Toutefois peu de communes proposent des terrains. Les communes impactées par le stationnement illégal sont : Courville sur Eure, Illiers-Combray, Fontaine la Guyon, Bailleau le Pin, St Arnoult des Bois. M Cazé-Chanlong se pose la question du cout de ces infrastructures pour les communes. M le Maire répond que les aires sont payantes, il fait le parallèle avec les campings. Le fait d'avoir une aire pour les gens du voyage permet d'obliger l'installation dans ces lieux.

Santé : Concernant la maison médicale d'Illiers-Combray, il y a eu quelques difficultés. M Puyenchet, Vice-Président en charge de ce dossier, a démissionné de ces fonctions. Le dossier a été repris par le Président de la Communauté de Communes.

Cimetière

M le Maire annonce que les travaux d'extension du colombarium avec installation de cave-urnes bénéficient d'une subvention dans le cadre du FDI à hauteur de 29.5% du hors taxe soit 2 647€. Le reste à charge est de 6 326.80€

La commission se réunira le Jeudi 09 juin à 19h en mairie pour discuter du nouveau règlement.

Proposition Achat

L'entreprise Chartres Motoculture propose à la commune de racheter le tracteur tondeuse John Dere X740 dans l'état au prix de 1950€. M le Maire demande l'avis au conseil.

La commune ayant acheté un tracteur neuf cette année, le conseil municipal à l'unanimité, valide la proposition d'achat de l'entreprise Chartres Motoculture à 2 000€.

Délibérations Virements de Crédit

Budget Eau

M le Maire fait savoir qu'il convient d'abonder l'article 701249 du budget eau de 715€.

Pour ce faire M le Maire propose le virement de crédit suivant

Article 61523 : entretiens et réparations : - 715€

Article 701249 : Redevance pollution : + 715€

Après avoir entendu cet exposé le conseil municipal valide à l'unanimité le virement de crédit mentionné ci-dessus.

Budget Photovoltaïque

M le Maire fait savoir qu'il convient d'abonder l'article 6161 (assurance dommage) du budget photovoltaïque de 45.90€

Pour ce faire M le Maire propose le virement de crédit suivant

Article 627 : frais bancaire : - 45.90

Article 6161 : assurance : + 45.90

Après avoir entendu cet exposé le conseil municipal valide à l'unanimité le virement de crédit mentionné ci-dessus.

Programme du 14 juillet

M le Maire demande en premier lieu si la commune organise un 14 juillet et qui sera présent

Les conseillers, à l'unanimité, souhaitent reconduire le 14 juillet dans les mêmes conditions d'avant la crise du Covid.

Les conseillers sachant déjà qu'ils seront présents sont

Mme BAND 'HOU-Mme CHAUVEAU-M CAZE CHANLONG-M RIVET-Mme ABBAMONTE (répondu par courriel) -M HUARD-M LEJARDS-M DANIEL.

Les conseillers proposent le programme suivant

Dépôt de gerbe à 11h30

Repas à midi : Moules frites : entrée crudité-moules frites-fromage- tartelettes- 1 boisson par personne

15h jeux et tombola gratuite réservé aux habitants inscrits sur la liste électorale et aux enfants de la commune.

Prix du repas 12 € à partir de 11 ans-7€ de 06 à 10 ans et gratuit pour les enfants jusqu'à 5 ans

Concernant la tombola, les inscriptions se feront sur un lieu fixe.

M Cazé-Chanlong mentionne les difficultés qu'il a eu l'année dernière avec le tir à la carabine.

De ce fait un règlement sera fait et 3 catégories sont créés

Enfant jusqu'à 11 ans inclus : catégorie mixte et petite distance de tir
Adolescents de 12 ans à 16 ans : catégorie homme et femme et grande distance de tir
Adulte à partir de 16 ans : catégorie homme et femme et grande distance de tir.

Il convient de racheter 2 carabines.

Le montage des barnums sera le 13 juillet à partir de 18h30.

Inauguration de la toiture de l'église

M le Maire informe que l'inauguration sera le Samedi 17 septembre à 12h. M le Maire propose d'inviter les maires de la Communauté de Communes, Monseigneur l'Evêque, le Président du Conseil Départemental, Mme la Préfète, M ou Mme le Député ainsi que l'ensemble des habitants de la commune. Les devis sont en cours de réalisation pour cette manifestation.

Afin de gérer au mieux les commandes, l'inscription sera obligatoire.

Subvention pour l'association française des sclérosés en plaques (AFSEP)

M le Maire propose de reconduire la subvention de 50€ pour l'association AFSEP. Le conseil municipal à l'unanimité valide cette subvention.

Informations et questions diverses

Travaux rue de Rianne : M le Maire informe que la commune bénéficie d'une subvention de la part du Conseil Départemental dans le cadre du FDI à hauteur de 43% des travaux hors taxes.

Commandes groupées auprès de la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche :

- 1 La commune a commandé 1 big bag d'enrobée a froid pour le bouchage des nids de poules.
2. la commune a commandé un défibrillateur qui sera installé à côté du distributeur d'œuf.

Fonds de Concours Communauté de Communes Entre Beauce et Perche :

M le Maire informe que lors du conseil communautaire du 16 mai, la communauté de communes a validé les fonds de concours pour l'ensemble des communes faisant des investissements. En espèce toutes les communes bénéficient d'une enveloppe de 4000€ par an sur la durée d'un mandat soit 24 000€ pour 6 ans. La commune peut prétendre à l'utilisation en une ou plusieurs fois durant le mandat. Il est impératif de ne pas dépasser les 80% de subvention en cumulant les différentes aides.

Demande de M Rivet : ou en est le déplacement de l'abris bus à St Denis. M le Maire s'excuse mais il a oublié de le faire.

Demande de M Cazé-Chanlong. M Cazé-chanlong propose de faire une formation « sensibilisation aux premiers secours » avec les pompiers, cela serait un plus avec le défibrillateur. Le conseil donne son aval et M Cazé-Chanlong se propose d'organiser cette formation.

Décoration de Noel : Mme Chauveau propose d'arrêter une date pour commencer les décorations de Noël. Les volontaires arrêtent la date du 02 juillet à 14h

L'ordre du jour ayant été abordé et n'ayant plus de questions diverses, la séance est levée à 23h02

Le Maire

Le Secrétaire

